



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Objet : Une seconde étape complétée pour une concertation sur les milieux humides et hydriques

Saguenay, le 22 février 2021- Une nouvelle étape a été franchie par l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean (OBV Lac-Saint-Jean) et l'Organisme de bassin versant du Saguenay (OBV Saguenay) alors que se termine la seconde série de 7 rencontres avec une centaine de représentants de différentes organisations dans le cadre des consultations sur les objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (OCMHH). À cette occasion, les représentants devaient se questionner sur les leviers et les freins à la conservation, en plus de cibler des territoires associés à celle-ci.

Première étape d'une large concertation

Déjà deux étapes de complétées pour les OBV régionaux dans le but de mettre à jour les OCMHH de leur plan directeur de l'eau d'ici le 15 juin 2021. Ces OCMHH doivent viser la préservation de la qualité et des quantités d'eau, la protection de la biodiversité et la lutte contre les changements climatiques.

Des représentants des municipalités, des communautés autochtones, des associations riveraines ainsi que des organisations des secteurs agricole, forestier, industriel, récréatif ou œuvrant dans le domaine de la santé, de la sécurité, de l'éducation, de la culture, des transports et de l'environnement se sont réunis une seconde fois en un mois pour discuter de ces enjeux.

Il en est ressorti que les acteurs du territoire ont exprimé le besoin de conserver des services écologiques en plusieurs endroits de la région pour la poursuite de leurs activités et le bien des collectivités.

« Certains territoires, notamment les aires d'alimentation des sources d'approvisionnement en eau potable et les zones inondables habitées, sont reconnus par une majorité comme des territoires où il est très important d'envisager conserver les milieux humides et hydriques contribuant à la régulation de la qualité et des quantités d'eau. » fait valoir M. Mathieu Laroche, coordonnateur du plan directeur de l'eau à l'OBV Lac-Saint-Jean.

En route vers une concertation régionale

Une fois ces consultations réalisées, des ateliers de concertation seront tenus, ce printemps, dans le but de faire le choix des orientations, des objectifs et des actions que les acteurs régionaux souhaitent collectivement mettre de l'avant pour la conservation des milieux humides et hydriques.

Bien que les réalités environnementales, sociales, économiques et politiques actuelles offrent de nombreuses opportunités et contraintes à la conservation des services écologiques assurés par les milieux humides et hydriques, les acteurs participant à l'élaboration des OCMHH jugent cette réflexion collective nécessaire pour planifier adéquatement le développement de nos milieux de vie et le devenir de nos communautés actuelles et futures.» souligne Lisane Gamache, coordonnatrice pour le plan directeur de l'eau à l'OBV Saguenay.

À propos de l'OBV Saguenay et de l'OBV Lac-Saint-Jean

Le mandat des Organismes de bassin versant du Saguenay et Lac-Saint-Jean est « d'élaborer et de mettre à jour un plan directeur de l'eau, d'en promouvoir et suivre la mise en œuvre en s'assurant d'une représentation équilibrée des utilisateurs et des divers milieux intéressés, dont le milieu gouvernemental, autochtone, municipal, économique, environnemental, agricole et communautaire.

-30-

Source :

Alexandra Bouchard
Conseillère en communication
OBV Saguenay
communications@obvsaguenay.org
Tél. : 418-973-4321
Cell. : 418-412-3026

Mathieu Laroche
Coordonnateur du PDE
OBV Lac-Saint-Jean
(581) 719-1212

Lisane Gamache
Coordonnatrice du PDE
OBV Saguenay
418-973-4321